

## Liminaire CTL 9 mars 2021

Une crise sanitaire improbable touche la planète mettant en danger les populations les plus fragiles sur le plan de la santé et les plus vulnérables sur le plan social.

La France n'est pas épargnée mettant en exergue les choix politiques de ces dernières décennies : une fiscalité qui favorise les acteurs économiques les plus riches, la réduction des dépenses publiques, la réduction des droits sociaux.

Le Président de la République lors de son allocution pendant le 1<sup>er</sup> confinement nous déclarait avec solennité que le monde d'après ne serait pas construit comme le monde d'avant, faisant espérer des jours meilleurs.

Et aujourd'hui, que constate-t-on? Le monde d'après ressemble furieusement au monde d'avant. Au niveau de la DGFIP, nous restons dans la droite lignée des réformes déjà engagées et visons à respecter le dogmatisme libéral du « moins de services publics, moins d'agent-es du service public, moins d'égalité entre les citoyen-es ».

Pourtant la crise sanitaire actuelle révèle combien nos services sont indispensables aux attentes des citoyens et des acteurs économiques. Ainsi, la DGFIP tient actuellement un rôle majeur dans le dispositif d'aide aux entreprises avec la gestion du Fonds de Solidarité.

Cela engendre une charge de travail extrêmement importante et chronophage pour les agents en charge de cette mission qui demande un haut degré de technicité et de très solides connaissances professionnelles. Cette nouvelle mission arrive dans un contexte où la situation des services est déjà proche de la rupture.

Face à cette situation notre ministre, Bruno LE MAIRE, annonce le recrutement de 250 CDD pour venir renforcer les effectifs de la DGFIP... alors que nous subissons depuis des années des milliers de suppressions d'emplois (plus de 40000 en 10 ans).

Ainsi, en Savoie, 10 CDD auraient dû être recrutés pour aider nos services, avec pour tout accompagnement à la prise de poste une formation low-cost.

Pour Solidaires Finances Publiques, cette manière de faire non seulement risque fortement de mettre en difficulté les personnes recrutées en CDD mais ne permettra pas de faire face aux très très nombreuses sollicitations.

De plus, les personnels de la DGFIP sont régulièrement remerciés pour leur disponibilité, leur haute technicité et leur engagement sans faille dans leurs missions de service public. Ces annonces décrédibilisent leur travail et banalisent leur technicité.

S'agissant de ce Comité Technique Local, Solidaires Finances Publiques regrette l'absence de documentations pour évoquer le point sur le télétravail.

Dans le même sens, nous regrettons l'absence de perspectives locales quant à l'organisation des différents accueils. C'est un véritable serpent de mer !!! depuis de nombreuses années ce sujet revient continuellement sur la table sans création d'une réelle reconnaissance de cette mission. Comme nous vous l'avons déjà souligné, l'accueil, sous toutes ces formes, est inscrit dans l'ADN des agent.e.s des finances publiques. Il faut à notre sens conserver ce lien fort avec les citoyens au risque de pénaliser une fois de plus les populations les moins aisés, financièrement et techniquement parlant.

Les moyens, humains et techniques, doivent être conservés voire renforcés pour permettre cette mission essentielle et reconnue (vous vous en êtes vous-même satisfait lors d'une précédente réunion).

Enfin, Solidaires Finances Publiques reste opposé au déploiement du NRP et réclame une politique plus offensive a minima afin de prévenir ses méfaits. De nombreux services sont en détresse, ont dû faire face à une charge de travail liée aux fusions et n'ont pas de réelles perspectives quant à leur évolution.

Notamment s'agissant de la sphère foncière, la dernière adresse envoyée par les agents des services fonciers dénotent d'une situation de crise dont il faut absolument tenir compte. En ce sens, en fonction des messages que vous enverrez, nous nous réservons le droit d'user de toutes nos possibilités pour éviter un drame.

Vous avez les moyens d'agir puisque la DG vous laisse carte blanche sur l'organisation des services fonciers. Nous attendons donc des actes forts.